

22 novembre 2021

Madame Nicole Brodeur

Présidente de la commission de la consultation publique de l'ancien hôpital Royal Victoria
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

**Objet : Recommandations communes pour l'avenir du site de l'ancien hôpital Royal Victoria
et de l'Institut Allan Memorial présentées à l'Office de consultation publique de Montréal**

Madame la Présidente,

Dans le cadre des auditions publiques tenues par l'Office de consultation publique de Montréal sur l'ancien hôpital Royal Victoria, Les Amis de la montagne, Héritage Montréal, l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ), le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CREM-Montréal) et l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ), souhaitent vous présenter leurs recommandations communes afin de contribuer positivement à la vision et aux orientations qui guideront l'avenir de ce site emblématique de la métropole.

Les décisions qui seront prises sont d'une grande importance pour la protection et la mise en valeur du patrimoine que constitue l'ancien hôpital Royal Victoria ainsi que pour la préservation de ses paysages, ses bâtiments et son accessibilité publique. C'est dans ce contexte que nous avons fait des démarches communes afin d'assurer la mise en place d'outils pertinents qui garantiront le maintien à perpétuité de l'intégrité du site du Royal Victoria, un bien public de grande valeur.

Une mobilisation concertée du milieu

Au cours de la dernière année, nos organisations ont multiplié les représentations auprès du public et des parties prenantes impliquées dans la requalification de l'ancien hôpital Royal Victoria afin que soient débattues, à l'étape de l'élaboration du plan directeur d'aménagement, des questions fondamentales concernant la réalisation des travaux, le choix des outils financiers, urbanistiques et de gouvernance, ainsi que la vision qui pourra soutenir la préservation et la réhabilitation de ce patrimoine bâti et naturel inestimable.

Les Amis de la montagne, Héritage Montréal, CRE-Montréal, l'OUQ et l'AAPQ, ont adressé deux correspondances à la présidente du Conseil du Trésor ainsi que publié dans *La Presse* une [lettre d'opinion conjointe](#). Les Amis de la montagne et Héritage Montréal ont fait valoir, lors d'une vingtaine de rencontres avec les hauts représentants des différents ministères impliqués du gouvernement québécois, de la Ville de Montréal et de l'Université McGill, l'importance de maintenir la propriété du sol dans le domaine public et d'adopter des mécanismes fonciers et de gouvernance qui permettront de conserver l'intégrité du site à long terme. Afin d'illustrer notre vision pour ce bien collectif inestimable, Les Amis de la montagne et Héritage Montréal ont uni leurs voix pour réaliser une [vidéo de promotion](#) diffusée par l'ensemble des partenaires.

Des décisions incontournables devront être prises en amont

Le projet de l'Université McGill – le seul qui ait à ce jour été formellement proposé pour le site – est assurément un projet fort intéressant, mais les défis associés à la requalification de l'ensemble du site sont complexes. Considérant l'importance des investissements publics qui devront être consacrés à cette requalification et la valeur inestimable du lieu pour les Montréalais.es et les Québécois.es, nous sommes d'avis que, indépendamment du choix des partenaires, le gouvernement doit procéder à :

- La restauration urgente des bâtiments afin d'éviter toute dégradation supplémentaire en raison de l'inoccupation des lieux ;
- La cession par emphytéose des boisés et des espaces naturalisés du site à la Ville de Montréal à des fins d'intégration dans le périmètre du parc du Mont-Royal et pour permettre un meilleur accès de la montagne vers la ville et de la ville vers la montagne ;
- Le maintien de la propriété publique du sol afin d'éviter la fragmentation de l'ensemble du site et d'en assurer la gestion, l'entretien, l'aménagement et la protection cohérente au fil du temps, peu important les occupants et leur nombre ;
- La mise en place d'outils d'urbanisme, de gouvernance et de financement modernes pour préserver l'intégrité du lieu, son caractère patrimonial et sa vocation civique et communautaire ;
- La tenue d'une consultation publique formelle et distincte portant sur les aspects relevant de la gouvernance et de la propriété foncière du site, incluant l'entente de développement impliquant la Ville, la SQI et McGill, puisque ces questions fondamentales ne sont pas couvertes dans la présente consultation.

Soyons visionnaires, soyons courageux, soyons audacieux !

La requalification de l'HRV constitue sans conteste la plus importante occasion que Montréal ait connue depuis des décennies de créer un vaste lieu civique, d'innovation et de rayonnement international pour le Québec et la métropole. En s'appuyant sur la contribution des acteurs du milieu et de la communauté tout entière pour développer une vision inspirante pour un projet exemplaire, cette requalification pourrait constituer un legs durable remarquable à la société québécoise. À cette fin, nos organisations offrent leur soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan directeur d'aménagement qui est à la hauteur des attentes de la collectivité pour le lieu emblématique d'exception que constitue l'hôpital Royal Victoria.

Nous vous prions d'agréer, madame la Présidente, l'expression de nos sentiments distingués.

Peter A. Howlett, CM., président
Les Amis de la montagne

Carole Deniger, présidente
Héritage Montréal

Sylvain Gariépy, président
Ordre des urbanistes du Québec

Aline Berthe, présidente
**Conseil régional de
l'environnement de Montréal**

Catherine Fernet, présidente
**Association des architectes
paysagistes du Québec**